FORUM AFRICAIN

SUR LA SANTE REPRODUCTIVE

DES ADOLESCENTS

Addis Abéba, du 20 au 24 Janvier 1997

RAPPORT

Présenté par :
Dr Mariam SANGARE

Le premier forum africain sur la santé reproductive des adolescents s'est tenu du 20 au 24 Janvier 1997 à Addis-Abéba Ce forum a été initié, financé par le FNUAP et organisé par le CEDPA (Centre de Développement des Activités de Population).

A ce forum, ont pris part plus de 400 personnes représentant les jeunes, tous les intervenants au développement en Afrique au Sud du Sahara ainsi que les bailleurs.

Ce forum se veut une suite logique pour la mise en oeuvre des recommandations des Conférences du Caire sur la population et le développement en 1994 où avaient été reconnus les droits des adolescents et des jeunes à l'accès à l'information, à l'éducation en matière de population, mais aussi aux services de santé génésique

C'est surtout l'émergence au sein de la communauté d'association de jeunes, de projets et de programmes innovateurs qui ont poussé le FNUAP à lancer l'idée de ce forum L'objectif était de regrouper l'ensemble des acteurs pour définir les contours d'une perspective africaine en santé reproductive des adolescents et des jeunes

Le forum a accordé une attention particulière à la dimension socio-culturelle des problèmes, des alternatives proposées et du rôle des communautés africaines

Le forum s'est penché sur les thèmes suivants

Problématique de la santé reproductive des adolescents en Afrique :

- Dimension internationale des programmes de santé reproductive des jeunes
- Problèmes et défis relatifs à la santé reproductive.
- Prévention des grossesses non-désirées · les besoins en contraceptifs des jeunes
- MST/SIDA et leur impact sur la santé des adolescents
- La santé reproductive des adolescents et des femmes.
- Le point de vue des jeunes
- Méthodes de recherche visant à la mise au point de programme et des politiques.
- Evaluation des tendances relatives aux MST/SIDA en Afrique.
- Qualité des services session co-facilité par Anne PFIZER et Dr SANGARE

Religion, Culture et Société

- Le rôle de la religion et des chefs religieux
- Questions socio-culturelles . pratiques traditionnelles néfastes.
- Le rôle des parents et des communautés.
- Pressions sociales s'exerçant sur les jeunes
- Intégration de la santé reproductive dans les activités de PF
- La revalorisation des compétences traditionnelles facilité.
- L'approche développement communautaire dans les programmes destinés aux adolescents
- Education des parents
- Mot du Président de IPPFAR qui a insisté sur l'implication réelle des jeunes dans les programmes les concernant

- Atteindre les jeunes par le biais de l'éducation en matière de population et de vie familiale
- Innovation relative à l'éducation en matière de population et de vie familiale
- Utilisation des médias pour répondre aux besoins en matière de santé reproductive
- Gestion des services destinés aux jeunes en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale
- Répondre aux besoins des jeunes ruraux.
- Répondre aux besoins des jeunes urbains.
- Résultat des stratégies innovatrices en matière d'IEC et d'Education démographique :

Thème · Approche durable pour atteindre la population basée sur les valeurs et compétences traditionnelles.
Facilitateur : Dr SANGARE
Présentation des cas par les jeunes du Bénin et Burkina Faso, de l'ASDAP Mali et Projet AFRICARE Dioro Mali

Politique et législation visant à améliorer la santé reproductive des adolescents :

- Droits
- Programmes d'action de la CIPD.
- Droits des adolescents en matière de sexualité et de reproduction.
- Problèmes cruciaux d'ordre politique
- CIPD Suivi
- Collaboration sous-régionale sur les politiques relatives au SIDA
- Alliances sous-régionales favorisant la santé reproductive des jeunes · co-facilitation - Laura HOEMEKE et Touré LALLA

– Le Vendredi 24 Janvier . journée de la clôture à laquelle nous n'avons pas pu participer pour des raisons de logistiques

Des réunions journalières des facilitateurs et des rapporteurs avaient lieu.

Les recommandations finales ont été recueillies et élaborées par M Farhem - FNUAP-Abidjan et Dr SANGARE

Les principales recommandations de ce forum sont les suivants

RECOMMANDATIONS

Après quatre (4) jours de débats et de délibérations approfondis, les participants au FASRA

- reconnaissant l'importance et l'urgence des problèmes de santé reproductive des adolescents de l'Afrique aujourd'hui ,

- acceptant le rôle critique que la religion et la culture continue de jouer dans le comportement et les pratiques sexuels et reproductifs des adolescents de l'Afrique d'aujourd'hui ,

- constatant les énormes difficultés et obstacles rencontrés pour que l'information et les services en matière de santé sexuelle et reproductive atteignent les adolescents de l'Afrique d'aujourd'hui ,

- conscients de l'importance de mettre en place une politique et un environnement législatif habilitant afin de mobiliser les ressources et développer des programmes adaptés visant à améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescents en Afrique ,

Emettent les recommandations suivantes, afin que soient appréhendées les questions cruciales relatives à la santé reproductive des adolescents en Afrique.

A- ACTIVITES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC)

1 Les adolescents devraient acquérir des compétences en matière de communication ; l'assistance socio-psychologique, et la documentation devraient être facilement disponibles, accessibles et abordables

2 Le matériel d'IEC devrait être aussi exhaustif que possible et couvrir l'ensemble des questions pertinentes (telles que la sexualité, MST/VIH/SIDA, les grossesses non désirées, les accouchements précoces, les avortements à risques, la contraception, le comportement responsable, etc).

3 Le matériel d'IEC doit être adapté à des catégories précises d'adolescents (par exemple, en fonction de leur âge, de leur scolarisation ou non-scolarisation, des défavorisés, etc)

4 Les programmes scolaires et universitaires devraient être mis à jour de manière à intégrer les techniques permettant d'affronter les difficultés de la vie, et la santé reproductive.

5 Les divers types de médias devraient être utilisés dans les activités d'IEC sur la santé reproductive des adolescents

A cette fin

- ils devraient promouvoir des modèles à émuler et des messages positifs que les adolescents pourront s'approprier.

- Il faudrait une approche plus aggressive afin de contrecarrer les influences négatives des médias en utilisant d'avantage de programmes s'adressant aux jeunes

- Les Gouvernements devraient évaluer les documents étrangers qui sont importés (films, magazines, vidéos) qui présentent des modèles négatifs

6 Du matériel d'IEC devrait être élaboré à l'intention des

- parents
- enseignants
- chefs religieux
- directeurs de programmes
- prestataires de services de soins et de santé

7 Développer en langue portugaise les matériels d'IEC face aux problèmes de communication dans la revalorisation et des échanges d'expériences de la culture africaine

Ce matériel devrait être aussi explicite que possible tout en demeurant attentif au contexte culturel

B- SERVICES DE SANTE REPRODUCTIVE

Il apparaît nécessaire de concevoir et de mettre en oeuvre des services adaptés qui répondront aux questions liées à la santé reproductive des adolescents. Ces services devront .

1 Embrasser les divers aspects de la santé reproductive des adolescents (par exemple, contraception, assistance socio-psychologique, gestion des grossesses non désirées et des avortements à risques, soins post-avortement, dépistage et traitement des MST/VIH/SIDA, drogues, etc)

2 Etre facilement disponibles, accessibles et à la portée de la majorité des adolescents, ruraux et urbains.

3 Respecter les adolescents afin d'obtenir leur appui.

4 Comprendre des services à l'intention des adolescents défavorisés, par exemple

- dans les régions dévastées par les guerres ou les conflits .
- adolescents handicapés .
- adolescents confrontés à de graves problèmes de santé, sociaux, psychologique/psychiatrique, économiques .
- orphelins ou déplacés ,
- adolescents vivant dans la rue

5 S'adresser aux hommes et aux femmes adultes, puisque les comportements/pratiques de ces derniers peuvent influencer la santé reproductive des adolescents

6 Etre élaborés avec les adolescents eux-mêmes, en ayant autant que possible recours aux productions locales tout en correspondant à des critères de qualité aussi élevés que possible

7 Etre attentifs au contexte culturel et faire participer la communauté

C- POLITIQUE ET LEGISLATION

1 Les politiques et la législation représentent une considération importante dans le développement et la promotion de la santé reproductive des adolescents. Les Gouvernements sont donc appelés à formuler des politiques globales en matière de santé reproductive des adolescents et à les intégrer dans les politiques existantes. Ces politiques devraient :

- admettre les droits des adolescents en matière de santé reproductive ;
- être suffisamment souples et répondre aux besoins en matière de santé reproductive des adolescents ;
- être mises en place et renforcées avec la participation des adolescents ,
- être incluses dans le programme de travail des partis politiques et des gouvernements ,
- aborder les questions qui ont trait aux adolescents, notamment

  * limiter les lois restrictives sur l'avortement
  * empêcher la discrimination à l'égard de certains groupes, par exemple les personnes atteintes du VIH/SIDA, les homosexuels et les lesbiennes.
  * favoriser la mise en place de services d'appui sociaux destinés aux adolescents défavorisés et à ceux qui sont confrontés à de graves problèmes de santé, sociaux, psychologiques/psychiatriques et économiques.

- Dans des contextes de guerre civile et de guerre ainsi que dans les camps de réfugiés, les organisations de secours devraient veiller à ce que des services en matière de santé reproductive soient offerts, qui s'adressent tout particulièrement aux adolescents

- Favoriser la mise en place de systèmes éducatifs qui soient larges d'idées et attentifs aux questions hommes/femmes.

- Eliminer les pratiques nuisibles à l'égard des adolescents.

- Se fonder sur un terrain d'entente commun en ce qui concerne la santé reproductive des adolescents, en vue de la normalisation des informations et des services en matière d'IEC.

- Demeurer attentives aux valeurs et normes culturelles et religieuses des sociétés

2 Dans certains pays, le contexte politique étant peu favorable à la mise en place de politiques et de textes législatifs orientés vers les questions de santé reproductive des adolescents, il apparaît nécessaire de défendre la nécessité d'instaurer un environnement habilitant Les activités déployées à cette fin devraient .

- être intensifiées afin de motiver la nécessité de changer les politiques et les textes en vigueur en tenant compte des données de recherche appropriées,

- être utilisées pour atteindre les jeunes, les parents et les communautés dans le cadre des efforts déployés pour éliminer les pratiques nuisibles à l'égard des adolescents

- viser à intégrer des politiques d'ensemble, qui abordent les questions de santé reproductive des adolescents, dans le programme de travail de l'Etat

- être entreprises par des personnes qui connaissent bien les questions liées à la santé reproductive des adolescents, ainsi que les politiques/réglementations des divers Etats. Ces personnes doivent avoir des compétences en matière de plaidoyer (advocacy) et de pression.

- créer une masse critique de législateurs et d'autres dirigeants appelés à appuyer les textes sur les questions de santé reproductive des adolescents présentés au parlement

- Promouvoir les activités en réseaux, l'éducation et la diffusion de l'information sur la santé reproductive des adolescents, afin que tout le monde sache et comprenne ce qu'elles contiennent et les conséquences qu'elles entraînent.

D- RELIGION ET CULTURE

1 Perspectives religieuses

- Les services de santé reproductive des adolescents doivent tenir compte des normes et des croyances religieuses de la société

- Les organisations religieuses devraient soutenir et encourager les programmes et services de santé reproductives des adolescents, en particulier auprès des adolescents ayant une activité sexuelle.

- Les chefs religieux devraient être de bon modèles à émuler par les adolescents

- Les chefs religieux devraient embrasser de bonnes valeurs et pratiques religieuses positives

- Les chefs religieux devraient participer à tous les échelons de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des programmes/services en matière de santé reproductive des adolescents.

- Afin de désamorcer et d'éviter les conflits et controverses potentielles, les agents de santé reproductive des adolescents devraient travailler en collaboration étroite avec les chefs religieux.

- Il apparaît nécessaire d'apporter une information exacte à toutes les parties intéressées adolescents, chefs religieux, parents, agents engagés dans les programmes afin d'obtenir leur appui

D- PERSPECTIVES CULTURELLES ET TRADITIONNELLES

Au vu des diverses croyances et pratiques culturelles et traditionnelles qui influencent favorablement ou défavorablement la santé reproductive des adolescents, il apparaît nécessaire

- de revoir et d'adopter, dans chaque pays, les pratiques culturelles et traditionnelles favorables, afin de diffuser celles qui favorisent la santé reproductive des adolescents.

- De faire connaître aux communautés les conséquences de certaines pratiques culturelles et traditionnelles nuisibles à la santé reproductive des adolescents, par exemple ·

  * les mariages/naissances précoces
  * les rites d'initiation
  * les dotes, etc.

- De travailler avec les diverses communautés et institutions en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes susceptibles de faciliter l'élimination des pratiques nuisibles.

E- GENRE ET POUVOIR DE NEGOCIATION

1 Questions Hommes/Femmes

Sensibles aux iniquités pesant sur les femmes et à la nécessité de renforcer le pouvoir de négociation des adolescents afin qu'ils puissent exprimer tout leur potentiel,

- l'attention et la considération à l'égard des questions de genre devraient être inculpées aux jeunes dès leur plus jeune âge ,

- il ne devrait exister aucune discrimination en matière de possibilités éducatives, sociales ou d'emploi sur la base des différences entre les hommes et les femmes ,

- tous les programmes de santé reproductive des adolescents devraient incorporer la socialisation des relations de genre ,

- les politiques qui enfreignent les droits des individus en matière de santé reproductive devraient être changées ,

- les questions de genre devraient être intégrées dans tous les débats auxquels participent des groupes traditionnels ou religieux, et ne pas se cantonner aux femmes comme c'est le cas maintenant ;

- l'éducation des communautés sur les questions d'équités entre les

- les questions de violence envers les femmes (par exemple les viols, les abus physiques et sexuels, l'harcèlement sexuel) doivent être reconnus pour ce qu'ils sont et les Gouvernements doivent s'attaquer à ces problèmes de manière urgente

E- POUVOIR DE NEGOCIATION DES ADOLESCENTS

Le pouvoir de négociation des adolescents devrait être renforcé sur les plans social, éducatif, économique afin d'assurer la santé reproductive, en

- instaurant et en réalisant des programmes susceptibles de les aider à acquérir plus d'assurance en ce qui concerne les questions de leur santé reproductive ,

- leur présentant des images positives ;

- assurant l'égalité entre les sexes par l'acquisition de compétences qui leur permettront de négocier et d'avoir recours à des services appropriés de santé reproductive ,

- faisant participer les adolescents dans la planification, l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes et services de santé reproductive des adolescents

F- PARENTS ET COMMUNAUTES

1 Parents

Le rôle, le comportement et l'attitude des parents, qui sont les gardiens légaux des adolescents, influant directement ou indirectement sur la santé reproductive des adolescents , il est nécessaire de .

- renforcer le pouvoir de négociation des parents en mettant à leur disposition des informations et des techniques de communication, de manière à améliorer et à faciliter la communication entre les parents/gardiens et les adolescents ;

- encourager les parents/gardiens à offrir à leur enfants adolescents la possibilité de participer à des activités et services d'IEC ;

- éduquer les parents/gardiens en vue de l'élimination des pratiques nuisibles, y compris la discrimination à l'égard des filles et des adolescents défavorisés, et en vue des responsabilités qu'ils ont à exercer vis-à-vis des adolescents ;

- encourager les parents à présenter à leurs enfants des modèles à émuler (par exemple, fidélité mutuelle, atmosphère harmonieuse à la maison, respect mutuel, soutien mutuel, partage et attention).

2 Communautés

L'adolescents et leurs parents/gardiens font partie d'une communauté. Les communautés régissent de manière variable aux questions de santé reproductive des adolescents Afin de bien appréhender ces questions, il faut

- une formation concernant la (FLE) à l'intention des membres de la communauté

- des efforts constants visant à l'élimination des pratiques nuisibles qui ont une influence négative sur la santé reproductive des adolescents, par exemple le partage des épouses, les droits de .. , la circoncision féminine et la polygamie ,

- instruction des communautés en ce qui concerne les questions hommes/femmes ,

- mise en place de programmes entièrement participatifs qui assumeront les responsabilités collectives ;

- mise en place de services d'appui sociaux à l'intention des adolescents défavorisés dans la communauté.

G- FORMATION ET RECHERCHE

Le concept de santé reproductive des adolescents étant d'une manière générale relativement nouveau, il y a lieu de :

- procéder à une nouvelle formation des prestataires de services de santé aux problèmes de santé reproductive des adolescents ,

- inclure les questions de santé reproductive des adolescents dans les programmes de formation des enseignants.

- normaliser les programmes de formation ainsi que leur contenu ,

- créer des programmes de formation à l'intention des adultes ,

- mener des recherches sur les divers aspects de la santé reproductive des adolescents, tels que

  * l'importance et la portée des différents problèmes
  * les facteurs qui déterminent ces problèmes
  * les divers types de services nécessaires
  * l'évaluation des programmes et services et les leçons que l'on peut en tirer
  * la reconciliation entre les lois et pratiques traditionnelles/coutumières et modernes.

- la promotion du développement en recherche qualitative de la santé reproductive des adolescents doit être d'une préoccupation national avant d'être régionale

- diffuser les résultats de recherche auprès des

  - adolescents
  - directeurs de programmes
  - responsables politiques et prestataires de service
  - chefs religieux/communautaires
  - parents
  - bailleurs de fonds
  - bailleurs de fonds.

Les leçons apprises devraient être utilisées pour améliorer les services et les généraliser à d'autres régions

II- TRAVAIL EN RESEAU ET COALITIONS

Il apparaît nécessaire de renforcer les réseaux locaux, sub-régionaux et nationaux qui rassemblent des personnes individuelles, des organisations et des institutions travaillant dans le domaine de la santé reproductive des adolescents A cette fin, il faudrait

- partager les activités et les expériences ,

- échanger les idées sur l'élaboration des programmes et

- régulièrement organiser des réunions et séminaires.

- Les personnes individuelles, les institutions et les organisations travaillant dans les divers pays devraient élaborer un mécanisme de création d'un réseau national

- Les coalitions nationales devraient se rassembler et créer des réseaux sub-régionaux et régionaux.

- Etant donné le rôle qu'elles peuvent jouer pour influencer les Gouvernements africains, l'OUA et d'autres agences clés doivent jouer un rôle de chef de file afin d'obtenir l'engagement des Gouvernements en faveur de la promotion de la santé reproductive des adolescents

I- MISE EN OEUVRE DES RESOLUTIONS/DECLARATIONS INTERNATIONALES

Exemples première Conférence Interafricaine sur la santé des adolescents Nairobi (1992), CIPD, le Caire (1992) , FWCW, Beijing (1995)

Les Gouvernements africains doivent développer une volonté politique et engager les fonds et les ressources humaines nécessaires en vue de la mise en oeuvre des résolutions et des déclarations adoptées lors des conférences internationales dont elles sont les signataires.

- Les Gouvernements doivent assumer leur responsabilité et faire distribuer l'information sur ces conférences aux citoyens de leurs pays de manière à assurer leur mise en oeuvre.

- De par leur fonction/statut, certaines personnes sont particulièrement bien placées (par exemple la première Dame) pour intervenir en faveur de la mise en place de services de santé reproductive des adolescents. Ces personnes devraient être encouragées à utiliser leur influence de manière positive

J- FINANCEMENT ET DURABILITE

En ce qui concerne le financement et la durabilité des activités visant à améliorer la santé reproductive des adolescents en Afrique,

- il est indispensable que les Gouvernements affectent une part raisonnable du budget national aux activités en matière de santé reproductive des adolescents

- Les programmes et les prestataires de services doivent évaluer les coûts et prévoir les frais des activités de santé reproductive des adolescents

- La communauté doit participer à la planification, à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation ainsi qu'au financement des services et programmes destinés aux adolescents

- De nouveaux services et programmes durables et multi-sectoriels doivent être programmés

- La pauvreté est l'une des premières causes de certains problèmes de santé reproductive chez les adolescents , les collectivités locales et les Gouvernements doivent s'attacher à améliorer le statut socio-économique des communautés et fournir des «filets de sécurité» aux personnes et aux groupes vulnérables

Fait à Lomé, le 24/03/97